



Arteast Manuel des membres



MANUEL DES MEMBRES

Arteast est une organisation à but non lucratif qui est très active dans les arts visuels dans l'Est de l'Ontario.

Voici nos objectifs :

- Offrir à nos membres une organisation leur permettant de perfectionner leurs aptitudes et de développer leurs champs d'intérêt dans les arts visuels;
- Favoriser la croissance des arts visuels dans la ville d'Ottawa et les régions avoisinantes;
- Contribuer au développement culturel dans la ville d'Ottawa et les régions avoisinantes.

Le logo d'Arteast, créé en 1991 par Carola Tietz-Courtney, illustre une forme stylisée de la capitale d'où jaillit la flamme de la créativité, de la spiritualité et des réalisations.

Les frais d'adhésion sont exigibles annuellement à la date anniversaire de l'adhésion initiale.

Les membres en retirent plusieurs avantages :

- des occasions de croissance et de perfectionnement en tant qu'artiste;
- des réunions mensuelles avec des présentations par des conférenciers;
- des occasions d'exposition à la Galerie d'art Trinity et à la Promenade Arteast du Centre des Arts Shenkman, au Complexe St-Laurent, au Centre récréatif François-Dupuis, au restaurant Lunasole ainsi que dans les bibliothèques municipales d'Orléans, de Gloucester-Nord, de St-Laurent et de Blackburn Hamlet;
- un espace d'exposition gratuit dans les quatre bibliothèques municipales;
- une exposition d'art annuelle avec prix décernés par jury;
- des expositions personnelles et collectives avec possibilités de vente des œuvres;
- le bulletin *Communiqué* publié trois fois par année sur le site Web et sur papier;
- des occasions pour les membres de se promouvoir et de publiciser leurs œuvres;
- des occasions de réseautage;
- une galerie sur le site Web et des liens.

Le document des règlements d'Arteast est disponible sur le site Web et il est possible de demander d'obtenir une copie papier.

HISTORIQUE

En 1990, un petit groupe de visionnaires a fondé Arteast pour représenter les artistes en arts visuels. Avant ce temps, certaines activités d'Arteast, comme des expositions d'œuvres d'art et de photographies, ont eu lieu dans le cadre du mandat du Réseau des arts d'Ottawa (anciennement AOE, Arts Ottawa East-Est et le Conseil des arts de Gloucester). Arteast est une organisation membre du Réseau des arts d'Ottawa.

Des 30 membres initiaux d'Arteast en 1990, l'organisation compte aujourd'hui plus de 200 membres. Elle continue d'être une organisation vibrante et accueillante grâce au travail acharné de bénévoles très dévoués au fil des ans.

Un historique détaillé d'Arteast se trouve sur son site Web.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COORDONNATEURS EN CHEF

Les événements d'Arteast sont planifiés par un groupe de bénévoles qui aiment collaborer dans un esprit d'humour, de respect et de travail d'équipe. La liste des membres du conseil d'administration et des coordonnateurs en chef est disponible sur le site Web et publiée dans le bulletin. Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de janvier, les membres peuvent se présenter aux élections du conseil d'administration afin de remplacer les membres dont le mandat de deux ans est expiré. Le conseil d'administration est formé d'un président, d'un vice-président, d'un président sortant, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le président sortant n'est pas un poste élu, mais il est de règle. Les coordonnateurs en chef sont nommés par le conseil d'administration et le comité de gestion et planification. Si vous devez communiquer avec un coordonnateur en chef, veuillez appeler le président ou le vice-président pour obtenir le nom et les coordonnées du titulaire actuel.

RÉUNIONS

Les assemblées générales ont lieu à 19 h le quatrième mardi de chaque mois dans la salle 340 du 255, boulevard Centrum, Orléans (le centre du service à la clientèle d'Orléans de la ville d'Ottawa). Il n'y a pas d'assemblée générale en juillet, en août ni en décembre.

Une courte séance d'accueil informelle est suivie d'un mot de bienvenue et d'annonces, puis de l'événement prévu l'Art en herbe, qui consiste habituellement en une causerie, une démonstration et une critique ou une activité spéciale. Ce programme est rendu possible grâce à une subvention de la ville d'Ottawa. Il est permis aux membres d'amener des invités. Le programme des conférenciers et des événements est annoncé dans le bulletin et publié sur le site Web et dans un dépliant annuel haut en couleur.

L'AGA a lieu lors de l'assemblée générale de janvier. À ce moment, le président présente un rapport sur l'année qui vient de s'écouler et un programme provisoire pour l'année à venir. Le trésorier présente un bilan financier de l'année qui vient de s'écouler et les prévisions budgétaires pour les trois années à venir, qui incluent l'année nouvellement commencée. Les membres peuvent être invités à voter sur des modifications aux règlements et à élire de nouveaux membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale de novembre est la soirée de reconnaissance des bénévoles. Il s'agit d'une occasion pour les membres de se rassembler, d'échanger et de rencontrer d'autres membres, de célébrer l'année qui se termine et de remercier les membres qui ont fait du travail bénévole et consacré du temps au fonctionnement harmonieux de l'organisation au cours de l'année qui vient de s'écouler. Le président ou un des membres du conseil d'administration remet des certificats de reconnaissance à ces bénévoles.

Le comité de gestion et planification se réunit le troisième mardi de chaque mois, sauf en juillet, en août et en décembre. Les membres qui souhaitent y contribuer ou simplement observer la réunion sont les bienvenus. Si vous souhaitez assister à la réunion ou ajouter un point de discussion à l'ordre du jour, veuillez communiquer avec le président. Les réunions du comité de gestion et planification ont lieu dans la salle de conférence Lise Roy des bureaux du Réseau des arts d'Ottawa au Centre des Arts Shenkman, 245, boulevard Centrum, Orléans.

Par mesure de courtoisie, nous vous demandons de ne pas porter de parfum et de fermer votre téléphone cellulaire durant les réunions et les événements d'Arteast.

COMMUNICATIONS

Les meilleurs outils pour vous tenir informés et garder le contact entre les réunions sont le Digest, le site Web et le bulletin. Une autre façon de vous tenir informés est d'assister aux réunions mensuelles (voir ci-dessus), lors desquelles vous pouvez obtenir des nouvelles d'Arteast et des renseignements sur les occasions. Joignez-vous à nous!

Digest

Le Digest renseigne les membres sur les occasions de promotion ainsi que sur les expositions et donne d'autres informations liées aux arts visuels. Il est envoyé aux membres une fois par semaine (habituellement le dimanche) par courriel. Le Digest est envoyé automatiquement aux nouveaux membres, il n'est donc pas nécessaire de vous y abonner pour le recevoir. Cependant, vous pouvez vous y désabonner en tout temps (par lien au bas du Digest), si vous le souhaitez. Veuillez lire régulièrement le Digest afin d'être au courant des activités d'Arteast.

Les membres peuvent soumettre eux-mêmes des annonces (p. ex., une exposition autre que d'Arteast à laquelle ils participent) à être publiées dans le Digest. Ces annonces doivent être approuvées par le président avant leur publication. Veuillez les faire parvenir à president@arteastottawa.com.

Communiqué (le bulletin d'Arteast)

Le bulletin est envoyé aux membres par la poste trois fois par année et est également disponible sur le site Web d'Arteast. Il renferme des renseignements sur l'organisation, des nouvelles sur les récentes activités d'Arteast, des profils des membres et des articles sur d'autres sujets liés à Arteast.

Les nouveaux membres sont automatiquement inclus sur la liste d'envoi du bulletin. Cependant, plusieurs membres préfèrent lire le bulletin en ligne et se sont retirés de la liste d'envoi postal. Nous vous encourageons à le faire. La version en ligne compte certains avantages. Premièrement, elle est disponible plus tôt que le bulletin envoyé par la poste et, deuxièmement, elle est haute en couleur, alors que la copie papier est en noir et blanc.

Les articles doivent être soumis à l'éditeur par courriel à editor.arteastottawa@gmail.com, conformément aux délais inscrits dans le bulletin. Les articles doivent être envoyés dans un fichier de format MS Word en pièce jointe et ne pas compter plus de 400 mots. Les mentions de source des photos seront publiées si elles sont inscrites.

Site Web (www.arteastottawa.com)

Le site Web contient tous les renseignements sur Arteast, les expositions actuelles, les programmes et les autres activités, le mandat et l'historique de l'organisation, le conseil d'administration, les coordonnées, les procès-verbaux des réunions, les formulaires, la FAQ, le calendrier des événements, les photos des événements passés et plus encore.

Les membres peuvent demander que quelques images de leurs œuvres soient publiées dans la galerie des membres du site Web. Le président doit approuver ces soumissions et, par conséquent, elles doivent être envoyées à president@arteastottawa.com. Des liens vers les sites Web personnels des membres peuvent aussi être publiés.

Facebook

Arteast est également sur le média social Facebook. Des comptes-rendus et des photos des expositions et des autres événements et activités d'Arteast y sont publiés. De plus, Arteast utilise Facebook pour annoncer les expositions et les activités à venir ainsi que pour publier des nouvelles sur les membres.

EXPOSITIONS

Tous les membres sont invités et encouragés à participer aux expositions. Plusieurs sont des expositions collectives, mais il y a aussi des expositions personnelles. Arteast a accès à longueur d'année à neuf espaces d'exposition ainsi qu'à un espace à la galerie d'art de la ville d'Ottawa, qu'elle utilise une fois par an. Ces endroits et ces expositions sont gérés par un coordonnateur en chef, habituellement assisté d'une petite équipe ou d'au moins une autre personne.

Renseignements généraux sur les expositions

- Les invitations aux artistes avec des liens vers les formulaires d'inscription sont publiées dans le Digest et sur le site Web. Les formulaires pour Mosaïque et les expositions Arteast avec prix décernés par jury sont également inclus dans la copie papier du bulletin. Veuillez vérifier régulièrement ces sources pour vous assurer de ne rien manquer.
- Il est très important que les membres lisent et suivent les directives fournies. Nous vous prions de respecter rigoureusement les échéanciers ainsi que les dates et les heures précisées pour livrer et ramasser vos œuvres d'art. S'il ne vous est pas possible de le faire vous-même, veuillez demander à une autre personne de le faire pour vous. Arteast exige des frais de 15 \$ pour l'entreposage d'œuvres d'art qui ne sont pas ramassées à l'heure et à la date précisée.
- Les coordonnateurs en chef de chaque exposition demanderont aux artistes participants d'effectuer des tâches bénévoles particulières.

- Les œuvres d'art soumises doivent être votre œuvre originale et ne doivent pas être copiées d'une œuvre d'art ou d'une photographie d'autres personnes ni avoir été exécutées sous la direction d'un instructeur ou dans le cadre d'un cours.
- Veuillez limiter le nombre de fois que vous soumettez la même œuvre aux divers lieux d'exposition d'Arteast afin de maintenir l'intérêt du public.
- À certains endroits, Arteast exige des frais minimes, non remboursables, pour l'inscription et la suspension des œuvres d'art soumises.
- Les œuvres d'art doivent être sèches et prêtes à être suspendues. Les œuvres sur toile montée sur châssis doivent être encadrées ou, si elles ne le sont pas, les bords doivent être peints ou recouverts de rubans. Les autres types d'œuvres, comme les œuvres sur papier et les photographies, devraient être encadrées et protégées par une vitre. Les œuvres d'art doivent être dotées de la quincaillerie de suspension appropriée. (IMPORTANT : veuillez lire l'Annexe I — quincaillerie de suspension.) Arteast se réserve le droit de refuser toute œuvre d'art qui ne satisfait pas à ces exigences. Arteast n'offre pas de services d'encadrement ni d'installation de quincaillerie. Ces détails sont la responsabilité du membre.
- Normalement, le coordonnateur en chef de l'espace d'exposition traite les transactions de vente et soumet les paiements au trésorier. Arteast exige une commission de 15 pour cent et le trésorier remet le reste du montant à l'artiste. La commission sert à reconnaître l'occasion d'exposition qu'Arteast a fournie à ses membres. Dans le cas de l'exposition Mosaïque, la commission exigible est de 25 pour cent; Arteast reçoit 10 pour cent du montant et 15 pour cent est versé au fonds de dotation ARTicipez. Lorsqu'une transaction de vente a lieu entre l'artiste et l'acheteur, l'acheteur devrait verser le paiement à Arteast.
- Dans le cas d'une vente, l'artiste doit être présent lorsque l'œuvre est décrochée afin de l'emballer et de la livrer au client. Une œuvre vendue doit demeurer exposée pour toute la durée de l'exposition.
- Dans le cas d'un vernissage, veuillez assister à l'événement lorsque cela est possible et envoyer des invitations.
- Dans le cas des expositions avec jury, les décisions du jury sont définitives. Après que les prix sont décernés et que les sélections sont faites, aucune autre discussion n'aura lieu. Les membres du jury ne sont pas des membres d'Arteast.

Exposition Mosaïque (Galerie d'art Trinity, étage inférieur, Centre des Arts Shenkman, 245, boulevard Centrum, Orléans)

La ville d'Ottawa permet à Arteast d'utiliser sa galerie d'art Trinity, au Centre des Arts Shenkman, une fois par année. Arteast tient son exposition Mosaïque annuelle à cet endroit en hiver/au début du printemps et est reconnaissante à la ville de fournir aux membres d'Arteast l'occasion d'y présenter leurs œuvres d'art.

Il s'agit d'une exposition avec jury. Les œuvres d'art sont évaluées par un panel de trois juges le premier jour du dépôt afin de déterminer les œuvres qui seront présentées lors de l'exposition Mosaïque. Les juges choisissent ensuite trois œuvres qui recevront le prix du jury et une œuvre qui remportera le prix d'excellence. Les artistes peuvent ensuite récupérer leurs œuvres. Les membres dont les œuvres sont sélectionnées pour l'exposition en sont informés dans un délai d'une semaine suivant le dépôt initial et doivent apporter leurs œuvres à la galerie Trinity le jour du dépôt définitif et de la suspension.

La galerie est exploitée par des employés municipaux. La ville d'Ottawa assure la publicité de l'événement. Le personnel de la galerie peut renvoyer les acheteurs vers Arteast.

Ces expositions sont parmi les plus publiques d'Arteast. Par conséquent, nous vous demandons de présenter vos meilleures œuvres à cet endroit. Les œuvres qui ont remporté un prix à un autre endroit peuvent être présentées.

- L'invitation aux artistes est publiée à l'automne dans le Digest et sur le site Web. Les formulaires d'inscription sont inclus dans le bulletin.
- Les membres doivent s'inscrire en remplissant le formulaire et en le soumettant avant la date limite.
- Il s'agit d'une exposition collective et les membres peuvent soumettre un maximum de deux œuvres.
- Les frais d'inscription et de suspension sont de 10 \$ pour la première œuvre et de 5 \$ pour la deuxième (exigibles lors du dépôt initial).
- Il s'agit d'un vernissage. Les prix sont remis lors de l'événement.
- On demande aux artistes participants de faire du travail bénévole durant l'exposition.

Promenade Arteast (étage inférieur, Centre des Arts Shenkman, 245, boulevard Centrum, Orléans)

La ville d'Ottawa fournit ce lieu d'exposition à Arteast à longueur d'année.

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Il arrive parfois qu'une place dans l'exposition Promenade Arteast soit accordée comme prix de présence lors d'une réunion l'Art en herbe.
- L'exposition change tous les deux mois.
- Les membres doivent s'inscrire en remplissant le formulaire et en le soumettant avant la date limite.
- Il s'agit d'une exposition collective et les artistes ne peuvent soumettre qu'une œuvre.
- Les frais d'inscription sont de 5 \$.
- Il s'agit d'un vernissage.
- On demande aux artistes participants de faire du travail bénévole durant l'exposition.

Centres récréatifs

Arteast dispose de deux lieux d'exposition dans les centres récréatifs de la ville d'Ottawa. Ces endroits peuvent accommoder des expositions collectives et les artistes peuvent suspendre plusieurs œuvres de diverses tailles, à condition que la surface murale soit suffisante. Les deux endroits sont gérés par un coordonnateur en chef qui est assisté par une petite équipe de membres bénévoles.

Complexe St-Laurent (525, rue Côté, Ottawa)

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Le coordonnateur en chef établit la liste d'attente.
- L'exposition change tous les deux mois.
- Il y a six expositions par année, incluant l'exposition Arteast avec prix décernés par jury (veuillez consulter la section à propos de cette exposition).
- Il y a quatre artistes par exposition qui disposent chacun d'une surface de 16 pieds de largeur par 8 pieds de hauteur.
- Les frais d'inscription et de suspension sont de 20 \$.
- Aucun vernissage, sauf pour l'exposition Arteast avec prix décernés par jury (veuillez consulter la section ci-dessous).

Exposition Arteast avec prix décernés par jury (Complexe St-Laurent, 525, rue Côté, Ottawa)

Cette exposition, couramment appelée « AJAE », a lieu à l'automne et est l'autre exposition avec jury d'Arteast. Un panel de trois juges choisit les gagnants des prix de la première, de la deuxième et de la troisième place dans plusieurs catégories (les catégories sont précisées sur le formulaire d'inscription). Le panel décerne également trois prix du jury et un prix d'excellence.

- L'invitation aux artistes est publiée à la fin du printemps/au début de l'été dans le Digest et sur le site Web. Les formulaires d'inscription sont inclus dans le bulletin.
- Les membres doivent s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne et en le soumettant avant la date limite (une date en août).
- Il s'agit d'une exposition collective et les membres peuvent soumettre une œuvre dans une des catégories précisées.
- Les frais d'inscription et de suspension sont de 10 \$.
- Le dépôt a lieu à une date déterminée en septembre et les œuvres sont ramassées à la fin de novembre.
- Il s'agit d'un vernissage. Les prix sont remis lors de l'événement.
- On demande aux artistes participants de faire du travail bénévole durant l'exposition.

Centre récréatif François-Dupuis (2263, boulevard Portobello, Orléans)

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Le coordonnateur en chef établit la liste d'attente.
- L'exposition change tous les deux mois.

- Les membres doivent remplir un formulaire d'inscription.
- Il y a quatre artistes par exposition qui disposent chacun d'une surface d'environ 10 pieds.
- Les frais d'inscription et de suspension sont de 20 \$.
- Aucun vernissage.

Bibliothèques municipales d'Ottawa

Nous sommes privilégiés d'avoir des occasions d'exposition à longueur d'année dans les quatre bibliothèques de l'est de la ville d'Ottawa (Blackburn Hamlet, Orléans, Gloucester-Nord et St-Laurent).

Bibliothèque d'Orléans (1705, boulevard Orléans, Orléans)

- L'avis de changement est publié dans le Digest et sur le site Web.
- L'exposition change tous les deux mois (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre), le premier mardi du mois, de 10 h 30 à 11 h 30.
- Aucune inscription à l'avance. Les membres doivent plutôt remplir un registre sur les lieux, une carte de présentation pour chaque œuvre et un contrat, qui est valide pour un an.
- Il s'agit d'une exposition collective et chaque artiste peut apporter plus d'une œuvre. Les œuvres sont suspendues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cependant, l'espace est limité alors le coordonnateur en chef se réserve le droit de limiter le nombre d'œuvres par artiste.
- Aucuns frais d'inscription ni de suspension.
- Aucun vernissage.

Bibliothèque de Gloucester-Nord (2036, chemin Ogilvie, Ottawa)

- L'avis de changement est publié dans le Digest et sur le site Web.
- L'exposition change tous les deux mois (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre), le deuxième mardi du mois, de 10 h 30 à 11 h 30.
- Aucune inscription à l'avance. Les membres doivent plutôt remplir un registre sur les lieux, une carte de présentation pour chaque œuvre et un contrat, qui est valide pour un an.
- Il s'agit d'une exposition collective et chaque artiste peut apporter plus d'une œuvre. Les œuvres sont suspendues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cependant, l'espace est limité alors le coordonnateur en chef se réserve le droit de limiter le nombre d'œuvres par artiste.
- Aucuns frais d'inscription ni de suspension.
- Aucun vernissage.

Bibliothèque de Blackburn Hamlet (199, Glen Park Drive Ottawa)

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Le coordonnateur en chef établit la liste d'attente.
- L'exposition change tous les deux mois.
- Les membres doivent remplir un contrat et une carte de présentation pour chaque œuvre ainsi que soumettre d'autres renseignements afin d'aider à la préparation de l'exposition.
- Il s'agit d'expositions personnelles. Cependant, si un artiste n'a pas suffisamment d'œuvres, un deuxième artiste peut aussi présenter ses œuvres.
- Le lieu peut accommoder environ 12 œuvres, selon leur taille.
- Aucuns frais d'inscription ni de suspension.
- Aucun vernissage.

Bibliothèque St-Laurent (Complexe St-Laurent, 525, rue Côté, Ottawa)

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Le coordonnateur en chef établit la liste d'attente.
- L'exposition change tous les trois mois.
- Les membres doivent remplir un contrat et une carte de présentation pour chaque œuvre ainsi que soumettre d'autres renseignements afin d'aider à la préparation de l'exposition.

- Il s'agit d'expositions personnelles.
- Le lieu consiste en un mur de 21 pieds de longueur situé au-dessus de cubicules au bout de la bibliothèque. En raison de sa hauteur, ce mur est idéal pour les œuvres de grande dimension.
- Aucuns frais d'inscription ni de suspension.
- Aucun vernissage.

Restaurant Lunasole (5935, boulevard Jeanne-d'Arc Sud, Orléans)

Le restaurant est situé à l'intersection du boulevard Jeanne-d'Arc et de la promenade Youville à Orléans. Cet endroit offre deux surfaces murales pour une exposition personnelle. Un mur est convenable pour les plus petites œuvres. L'autre peut accommoder plusieurs petites œuvres ou une œuvre de grande taille.

- Les invitations aux artistes sont publiées périodiquement dans le Digest et sur le site Web. Le coordonnateur en chef établit la liste d'attente.
- L'exposition change toutes les six semaines.
- Les membres doivent remplir un formulaire d'inscription/de demande.
- Il s'agit d'une exposition personnelle, sauf à la fin de l'année, alors qu'une exposition collective est organisée avec une œuvre de chaque artiste qui a exposé à Lunasole durant l'année.
- Aucuns frais d'inscription ni de suspension.
- Aucun vernissage.

STUDIO LIBRE (Complexe St-Laurent, 525, rue Côté, Ottawa)

Arteast exploite un studio libre pour ses membres le deuxième et le quatrième jeudi de la plupart des mois de l'année. Il s'agit d'une excellente occasion pour les membres de se rassembler et de dessiner, de peindre ou de créer leurs projets. Il ne s'agit pas d'un cours d'art. Il s'agit plutôt d'une occasion pour les artistes d'avoir des discussions informelles et de travailler ensemble ainsi que de partager leurs connaissances et leurs expériences. Les membres qui font de la peinture à l'huile ne doivent pas utiliser de solvants pour le nettoyage. La participation est gratuite, cependant, les membres doivent s'inscrire à l'avance. Les séances de studio libre sont annoncées dans le Digest, sur le site Web et sur Facebook. Ces avis contiennent des renseignements sur les dates et sur la façon de s'inscrire.

JOURS DE LA CULTURE

Il s'agit d'un événement d'une fin de semaine qui a lieu en septembre au Centre des Arts Shenkman. Les organisations artistiques et les artistes peuvent se promouvoir auprès du public et offrir des activités artistiques interactives ou donner des démonstrations de diverses formes d'art. Arteast participe régulièrement aux Jours de la culture et profite de cette occasion pour promouvoir ses activités et ses programmes auprès du public ainsi que pour présenter les talents de ses membres. Arteast envoie une invitation à ses membres au cours de l'été pour trouver des bénévoles qui démontreront leurs techniques artistiques lors de cet événement.

ARTPRENEUR

Cet événement a lieu chaque automne au Centre des Arts Shenkman. Il s'agit d'une occasion pour les organisations artistiques, les artistes individuels et les personnes travaillant dans les communautés artistiques d'Ottawa de promouvoir leurs programmes et leurs entreprises ainsi que d'établir des réseaux, de partager leurs expériences et d'aider à bâtir des carrières dans les arts. Arteast participe à cet événement tous les deux ans afin de promouvoir l'organisation auprès des autres membres de la communauté artistique.

BAZ'ART

Cet événement est organisé par la ville d'Ottawa et se déroule au Centre des Arts Shenkman lors d'une fin de semaine en novembre. Il s'agit d'une occasion pour les organisations artistiques, les artistes individuels et les artisans de démontrer leurs techniques artistiques et de vendre leurs œuvres. Arteast participe régulièrement à cet événement depuis sa création et, au milieu de l'automne, invite ses membres à se porter bénévoles pour démontrer leurs techniques artistiques.

SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ

Arteast donne l'occasion à ses membres de travailler comme bénévole dans le cadre des programmes offerts à la communauté. Arteast s'associe à des écoles, à des résidences pour personnes âgées et à des organismes pour personnes handicapées afin d'offrir des expériences d'apprentissage pratiques et de rehausser la compréhension et l'appréciation des arts visuels dans la communauté. Les projets de sensibilisation de la communauté dépendent des membres d'Arteast qui s'inscrivent comme bénévoles.

PROMOTION DES EXPOSITIONS ET DES RÉALISATIONS DES MEMBRES

Arteast aide ses membres en leur donnant des moyens de promouvoir leurs expositions à l'extérieur d'Arteast, leurs cours et leurs autres activités liées aux arts visuels. Les membres peuvent faire publier ces annonces dans le Digest. Puisque ces annonces doivent être préalablement approuvées par le président, veuillez les envoyer à : president@arteastottawa.com.

Nous aimons également publier des articles à propos des réalisations de nos membres dans Communiqué. Veuillez envoyer un court article à editor@arteastottawa.com au moins un mois avant la publication du bulletin.

BÉNÉVOLES

Arteast est gérée presque exclusivement par des bénévoles et nous accueillons avec plaisir les membres qui souhaitent aider l'organisation en tant que bénévoles. De temps à autre, Arteast peut demander l'aide des membres dans diverses fonctions. Si vous pensez que vous pouvez aider, veuillez en informer le vice-président. Les descriptions de tâche sont disponibles pour les postes de membre du conseil et de coordonnateur. On pourrait parfois vous demander directement d'assumer une certaine responsabilité. Nous vous demandons de bien réfléchir à une telle demande. Cela peut vous faire sortir de votre zone de confort, mais aussi s'avérer être une excellente occasion d'apprendre et d'élargir votre liste de contacts dans la communauté des arts visuels! La meilleure façon d'apprendre à connaître Arteast est de travailler continuellement comme bénévole. Cependant, nous comprenons que vous ne pouvez pas tous assumer ces responsabilités en raison de vos obligations familiales et de travail ou de questions de santé.

Les membres du conseil d'administration s'engagent à un mandat de deux ans (à l'exception du vice-président qui devient président, puis président sortant). Les coordonnateurs en chef et les autres bénévoles peuvent s'engager pour aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Nous sommes très privilégiés d'avoir plusieurs bénévoles qui ont consacré de maintes années au-delà de leur obligation initiale et nous leur sommes grandement reconnaissants!

Si vous avez accepté un rôle et réalisez que vous ne serez pas en mesure d'assumer vos responsabilités en raison d'un changement dans vos circonstances personnelles ou au travail ou pour des raisons de santé, n'hésitez pas à en discuter avec le président. Il nous arrive tous d'avoir des changements dans notre situation et nous le comprenons bien. Tout ce que nous vous demandons est de transférer vos informations et vos documents (copie papier et électronique) à un membre du conseil, qui le remettra dès que possible à votre remplaçant.

TIRER LE MAXIMUM DE LA CARTE DE MEMBRE

Des rabais chez les magasins de fournitures d'art et d'encadrement sont parfois offerts aux membres d'Arteast et sont mentionnés dans le bulletin de temps à autre. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du personnel du magasin au moment de votre achat.

CONCLUSION

Le manuel des membres dresse les grandes lignes de ce qu'Arteast peut faire pour vous. Nous espérons que vous aimerez faire partie de ce groupe d'artistes qui adorent se divertir.

Le conseil d'administration tient une séance de planification annuelle, mais il est ouvert aux suggestions et aux nouvelles idées en tout temps. Si vous avez une idée pour un nouveau projet, elle a une meilleure chance d'être acceptée si vous êtes prêt à assumer un rôle de leadership pour la réaliser!

Arteast est une organisation inclusive qui ne porte pas de jugement. Nous vous demandons de traiter tous les membres, les conférenciers et le personnel des galeries avec courtoisie et respect.

Mise à jour 2018

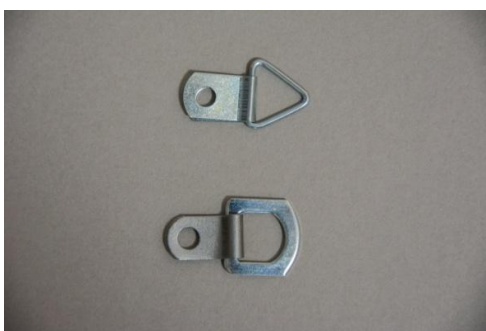
ANNEXE I

QUINCAILLERIE DE SUSPENSION

Toutes les œuvres d'art qui doivent être suspendues doivent être dotées au dos de la quincaillerie appropriée. Seuls les types de quincaillerie de suspension décrits ci-dessous sont acceptés.

Pour les œuvres ayant un châssis fait de bois ou d'un autre matériau permettant l'utilisation de vis, les photographies suivantes montrent la quincaillerie appropriée. Les anneaux en D doivent être vissés dans le châssis et le fil métallique tressé/torsadé doit être attaché. Le fil métallique doit être d'une grosseur appropriée pour supporter le poids de l'œuvre. Les anneaux en D sont plus sécuritaires et réduisent le risque de marquer le mur. Enfilez le fil métallique deux fois dans les anneaux en D, puis fixez-le en place en l'enroulant sur lui-même. Recouvrez la section enroulée du fil métallique de ruban adhésif (p. ex., ruban isolant) afin de vous assurer que les brins du fil métallique nu ne blessent pas les personnes manipulant l'œuvre et n'endommagent pas les murs.

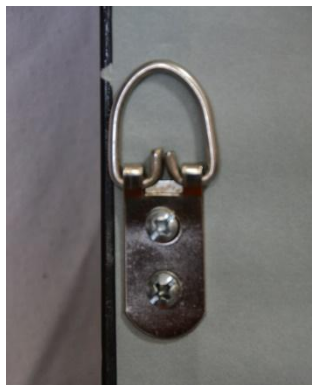
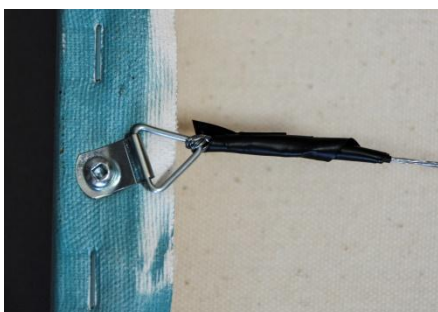
Exemples d'anneaux en D :



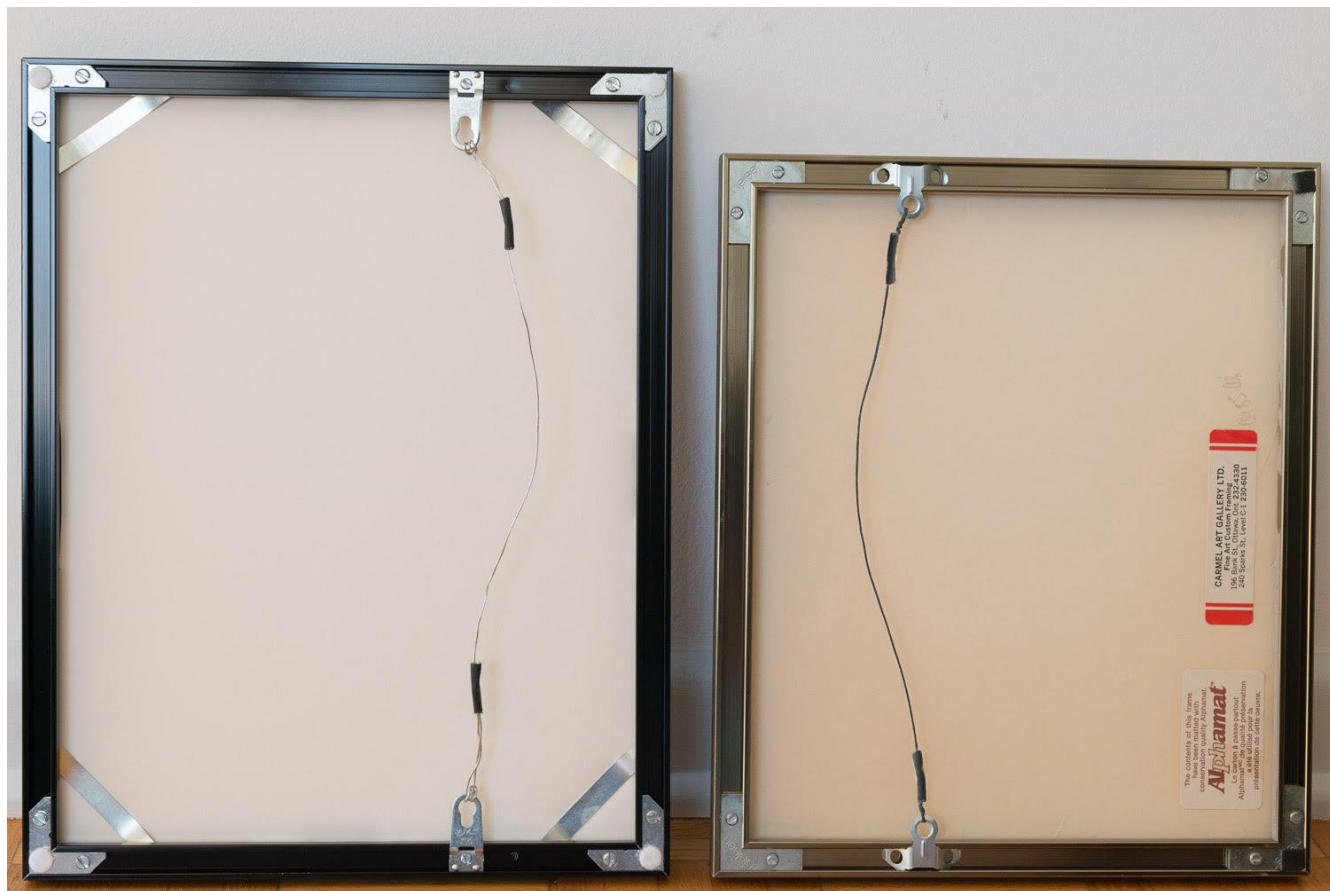
Exemples de fil métallique tressé/torsadé :



La quincaillerie entièrement installée devrait correspondre à ces photos (la photo à droite montre un anneau en D placé à la verticale pour une œuvre lourde; aucun fil métallique n'est utilisé dans ce cas) :



Les photographies et les œuvres sur papier sont souvent placées dans un cadre en métal et protégées par une vitre. Les photographies figurant ci-dessous montrent des cadres en métal typiques et la quincaillerie de suspension appropriée. Le fil métallique tressé/torsadé et le ruban adhésif sont mis en place de la manière décrite plus haut.



Le lien suivant mène à une vidéo démontrant la manière d'installer la quincaillerie :

<https://www.youtube.com/watch?v=-ThspVqHlok>

ANNEXE II

GLOSSAIRE

Formulaire de demande/d'inscription :

- Les membres doivent remplir un formulaire de demande/d'inscription afin de soumettre des œuvres d'art dans la plupart des lieux d'exposition. Les formulaires sont parfois fournis initialement avec l'invitation envoyée aux artistes. Ces formulaires peuvent également être remis aux membres par le coordonnateur en chef après qu'un membre a répondu à l'invitation. Quelques lieux d'exposition n'utilisent pas de formulaires d'inscription, mais d'autres documents doivent être remplis et des renseignements doivent être fournis afin d'aider à organiser l'exposition.

Changement :

- Ce terme est typiquement utilisé en référence aux lieux d'exposition des bibliothèques d'Orléans et de Gloucester-Nord. Les activités de décrochage/cueillette et de dépôt/livraison ont lieu simultanément durant une période d'une heure tous les deux mois. Les dates et les heures sont publiées par le coordonnateur en chef dans le Digest et sur le site Web.

Galerie/lieu d'exposition/endroit d'exposition :

- Les lieux utilisés par Arteast pour les expositions. Ils sont rendus disponibles par l'organisation en vertu d'un contrat avec la ville d'Ottawa ou par l'entremise d'ententes avec des bibliothèques, des centres communautaires et d'autres entités non municipales, notamment des restaurants et des bureaux.

Frais d'inscription/de suspension :

- Certains lieux d'exposition d'Arteast exigent des frais d'inscription/de suspension pour aider à couvrir les coûts associés à l'organisation des expositions.

Décrochage/cueillette :

- À la fin d'une exposition, les membres doivent récupérer leurs œuvres du lieu d'exposition. Le coordonnateur en chef informe les exposants de la date et de l'heure du décrochage/de la cueillette. Cela a habituellement lieu le même jour que le dépôt/la livraison de la prochaine exposition, mais plus tôt dans la journée.

Dépôt/livraison :

- Au début d'une exposition, les membres doivent livrer leurs œuvres au lieu d'exposition pour qu'elles soient suspendues. Le coordonnateur en chef informe les exposants de la date et de l'heure convenues. Cela a habituellement lieu le même jour que le décrochage/la cueillette de l'exposition précédente, mais plus tard dans la journée.

Vernissage :

- Un événement d'ouverture officielle d'une exposition, lors duquel des rafraîchissements sont servis, qui donne l'occasion au public de rencontrer les artistes participants. Les membres participant à l'exposition sont encouragés à y assister, car ceci aide à favoriser les ventes, et à contribuer aux rafraîchissements.